

Résidents quartier Madeleine

Monsieur le Maire Alain Suguenot

Mairie de Beaune

8 Rue de l'Hôtel de Ville

BP30191

21205 Beaune

Beaune le 29/05/2024

Objet : Demande de restriction de circulation pour **freiner la vitesse des véhicules** dans la rue Pierre Joigneaux

Monsieur le Maire,

Nous vous adressons ce courrier en tant que résidents du quartier Madeleine.

Nous venons d'apprendre que la rue Pierre Joigneaux, qui était initialement annoncée comme prochainement fermée entre le barBizier et la sortie du parking place Madeleine, restera finalement ouverte.

Cette rue sert déjà de raccourci aux automobilistes qui tentent de gagner du temps en évitant d'emprunter le boulevard circulaire. La vitesse dans cette rue est depuis de nombreuses années très largement excessive. Il y a d'ailleurs eu plusieurs accidents plus ou moins graves au carrefour de la rue des naigeons et de la rue Pierre Joigneaux.

Nous avons évoqué ce problème avec Pierre Bolze il y a quelques années qui nous avait déconseillé de demander l'installation d'un dos d'âne pour freiner la vitesse en raison des nuisances sonores que cela occasionne aux riverains.

À ce jour nous sommes plusieurs personnes dans le quartier à souhaiter demander que la rue Pierre Joigneaux reste fermée à la circulation à l'issue des travaux, comme cela était initialement prévu. Ainsi, en ne permettant qu'une sortie par le parking Place Madeleine, la vitesse serait réduite car les automobilistes auront moins de possibilité de s'élancer.

Nous rappelons aussi la présence d'enfants notamment aux horaires de sortie du collège, et le danger auxquels ils seront exposés avec un tel renforcement du trafic et de la vitesse.

Nous souhaitons également que tous les riverains puissent accéder facilement à leur sortie ou entrée de garage sans être gênés par le stationnement de voitures le long du trottoir.

Nous souhaiterions à minima, s'il était totalement impossible de maintenir le projet initial de sortie par la place Madeleine uniquement, que la partie de début de rue Pierre Joigneaux soit totalement fermée la nuit 18h00-08h00 du matin.

La dangerosité de cette voie d'accélération pourrait aussi être limitée en installant un radar, en mettant en place un stationnement alterné (comme rue du faubourg st martin) dans toute la rue ou en installant une chicane près de l'angle du fond de Place Madeleine et la rue Pierre Joigneaux.

Nous restons à votre disposition pour discuter de toutes les solutions qui seraient envisageables afin de limiter efficacement la vitesse et la dangerosité de cet axe ainsi que les nuisances sonores occasionnées par le trafic et le bruit des voitures.

Bien cordialement

Caroline PARENT
14 Rue Pierre Joigneaux
12 Rue Pierre Joigneaux.
M^{me} CHAPOT
12 Place Madeleine
M^{me} POILLOI
12 Place Madeleine

Anne-Françoise PARENT-OTAS
16 Rue Pierre Joigneaux

Jean-Michel POILLOT-VARD
12 Place Madeleine
Beaucourt 21

Laetitia COEDIC
19 place Madeleine

Marie-Françoise SEIGNEUR

Timothée DRESSY
Guéperot Gabriel et Martine

Philippe de MARCILLY
21 rue P. Joigneaux

Lou-Anne LACAILLE et Sylvain BOISSERIE
19 rue Pierre Joigneaux